



FORMATION TÉLÉPILOTE DE DRONE (NAT.2) PRATIQUE

Des bases du pilotage à la mise en sécurité de l'espace de vol, en passant par les procédures administratives, vous aborderez au cours de cette formation tous les aspects permettant d'être autonome en tant que pilote de drone. Cette formation répond à l'arrêté du 18 mai 2018 relatif à la compétence de télé-pilote pour réaliser des travaux aériens avec des aéronefs sans pilote à bord.

1 session par mois

PRATIQUE

OBJECTIF DE LA FORMATION

- ✓ Acquérir les connaissances liées aux métiers du drone
- ✓ Maîtriser le pilotage d'un drone
- ✓ Respecter la réglementation inhérente aux drones
- ✓ Être autonome dans la préparation d'une mission
- ✓ Comprendre les démarches administratives obligatoires (MANEX, déclaration de vol,...)

PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation pratique se découpe sur une durée de 5 jours (35 heures), en présentiel avec cours théorique, réalisation de missions-types et pilotage de drone en double commande et professionnel.

A l'issue de la formation, l'élève se verra délivrer une attestation de suivi de formation pratique, document indispensable et obligatoire pour l'exercice de la profession de télépilote de drone.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Terrain d'entraînement pour l'évolution en toute sécurité des drones
- ✓ Drone de formation en double commande, drone professionnel pour la prise de vue photo/vidéo

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- ✓ Contrôle continu avec bilan quotidien
- ✓ Catalogue d'exercices pratique sur site de vol
- ✓ Etude de cas de mission à effectuer
- ✓ Mise en condition d'examen

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION ?

Toute personne souhaitant connaître la réglementation liée à l'utilisation des drones et savoir piloter un drone en vue d'une utilisation professionnelle.

PRÉREQUIS

- ✓ Être âgé de 16 ans et plus
- ✓ Maîtriser la langue française (oral, écrit)
- ✓ Maîtriser l'outil informatique
- ✓ Acuité visuelle et auditive suffisante

ADMISSION

- ✓ Entretien téléphonique
- ✓ Formulaire d'inscription

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

PRATIQUE

 1700 €  35 heures

- ✓ Initiation au pilotage en mode non stabilisé en condition réelle
- ✓ Drone double commande et drone professionnel
- ✓ Un instructeur professionnel par élève
- ✓ Pédagogie axée sur la mise en situation
- ✓ Conforme UE
- ✓ Formation qualifiante pour scénario S1, S2 et S3

FINANCEMENT

Financement possible par OPCO et CPF.

Pour plus de renseignement, rendez-vous sur notre site internet, draguidrones.fr

HORAIRES

09h00 - 13h00 et 14h00 - 17h00

ACCESSIBILITÉ

La formation pratique est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR)